

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société **COIL** à PORTZAMPARC Société de Bourse, à la date du **30 juin 2019**, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **414 titres COIL**
- **729,78 euros**

Il est rappelé que lors **de la mise en œuvre** (à la date d'entrée en vigueur du contrat conforme à la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018 – position au 31/12/2018), les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **321 titres COIL**
- **1.180,59 euros**

Au cours du 1^{er} semestre 2019, il a été négocié un total de :

Achats	1 769 titres	14 402,44 €	160 transactions
Ventes	1 676 titres	13 951,63 €	143 transactions